



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS
Canton du Valais

Communiqué de presse

Embargo: 16.06.2009, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-0906-40

La statistique de l'aide sociale 2007 dans le canton du Valais

Le Valais est le canton romand dont le taux d'aide sociale est le plus bas

Neuchâtel, 16.06.2009 (OFS) – Si le taux d'aide sociale a diminué entre 2006 et 2007 pour l'ensemble des cantons suisses, le Valais a subi une tendance inverse avec une légère augmentation du taux de 1,3 à 1,4%. Le nombre de personnes soutenues est ainsi passé de 3'871 à 4'096. Cette fluctuation se répartit de manière inégale selon les districts, le plus touché étant celui de Sion avec une augmentation du taux d'aide sociale de 1,8 à 2,2% en 2007. Le Valais affiche cependant un taux faible comparativement à la moyenne suisse de 2007 (3,1%). Il est le canton romand affichant le taux d'aide sociale le plus bas. Bien que soutenus par l'aide sociale, 26,5% des bénéficiaires occupent un emploi rémunéré, à temps plein ou à temps partiel.

Le taux d'aide sociale et son évolution varient d'une région à l'autre

Sion est le district du Valais affichant le taux d'aide sociale le plus élevé. En 2007, il était de 2,2%, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente (2006 : 1,8%). Les districts de Leuk, Brig et Conthey accusent également une augmentation. Par contre, on observe une diminution du taux dans les districts de Sierre, Martigny, St-Maurice et Monthey. Certaines régions affichent un taux d'aide sociale particulièrement bas et stable entre 2006 et 2007 ; cela est le cas pour les districts d'Entremont, Hérens, Raron, Goms et Visp (entre 0,3 et 1%).

L'aide sociale combat la pauvreté de certains groupes d'âge plus que d'autres

Pour l'ensemble des cantons suisses, le groupe d'âge le plus touché est celui des enfants de 0 à 17 ans (CH 2007 : 4,7% ; VS 2007 : 2,2%) suivi des 18 à 25 ans (CH 2007 : 4,1%, VS 2007 : 1,7%). On constate que l'augmentation du nombre des bénéficiaires entre 2006 et 2007 au Valais a davantage touché la classe d'âge des 56-64 ans. Leur taux d'aide sociale est passé de 1,1 à 1,3%.

Plus d'un quart des bénéficiaires ont un travail rémunéré

Parmi les bénéficiaires âgés de plus de 15 ans, 26,5% occupent un emploi rémunéré, dont 44,9% travaillent même à plein temps. Pour ces personnes, le travail n'assure cependant pas une base financière suffisante pour couvrir leurs besoins ou ceux de leur famille et ils doivent faire appel à l'aide sociale.

30,6% des personnes sont sans emploi, inscrites ou non à l'office du travail, certaines participant à un programme de réinsertion ou à un programme pour chômeurs en fin de droit. 42,8% sont dans l'incapacité de travailler, pour une durée provisoire ou permanente, certaines au bénéfice d'une rente.

Le manque de formation augmente le risque de dépendre de l'aide sociale

Les personnes sans formation sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. En Valais, 55,3% des bénéficiaires de plus de 18 ans n'ont aucune formation professionnelle achevée (CH 2007 : 55,4%). Si l'on considère la part correspondante de la population du canton sans formation, cette proportion n'atteint que 36,7%. Ce constat est encore plus flagrant chez les bénéficiaires de 18 à 25 ans : ils sont 66,5% à n'avoir aucune formation professionnelle achevée alors que dans la population du canton 30,7% sont dans cette situation.

Les personnes divorcées et les familles monoparentales sont les plus touchées

Si l'on examine le taux d'aide sociale selon l'état civil chez les personnes de plus de 18 ans, on remarque que ce sont les personnes divorcées, avec un taux de 4,4%, qui présentent le plus haut risque de dépendre de l'aide sociale, puis les célibataires (1,5%). Par contre, les personnes veuves ou mariées ont rarement recours à l'aide sociale, avec un taux de 0,3% respectivement de 0,8%.

Le taux d'assistance des ménages (1,8% pour le Valais en 2007) indique une surreprésentation des familles monoparentales avec un taux d'assistance de 8,6%.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

La statistique suisse de l'aide sociale

Fruit d'une étroite collaboration entre l'Office fédéral de la statistique, les cantons et les communes, la statistique suisse de l'aide sociale est introduite dans tous les cantons depuis 2004. Dans le canton du Valais, le relevé porte sur toutes les communes et sur l'ensemble des dossiers. Les données sont collectées par les 16 services sociaux du canton au moyen d'un questionnaire standard informatisé. Les efforts portés sur l'amélioration de la qualité par les assistants sociaux et les personnes saisissant les données nous permettent à ce jour de bénéficier de données cantonales fiables et cohérentes.

Le **taux d'aide sociale** est un indicateur essentiel de la statistique de l'aide sociale. Ce taux indique la part de la population (chiffre de la population résidante permanente ESPOP) qui bénéficie de prestations de l'aide sociale. L'ensemble considéré peut être la population totale ou un sous-groupe défini selon des critères sociodémographiques. Le taux d'aide sociale est un indicateur du risque de tomber dans la précarité et de dépendre des prestations de l'aide sociale.

Un autre indicateur important est le **taux d'assistance**: il indique la part des dossiers d'aide sociale (unités d'assistance) par rapport à l'ensemble des ménages (selon le recensement fédéral de la population 2000). Cet indicateur permet d'identifier les groupes de population présentant le risque le plus élevé de devoir recourir à l'aide sociale, selon le type de ménage.

La statistique de l'aide sociale permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographique et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide fournie. La statistique permet d'observer sur une base solide et objective l'évolution des problèmes sociaux et des prestations de l'aide sociale en Suisse. Elle est un instrument important de la politique sociale des cantons et elle fournit au canton du Valais des indicateurs importants pour la politique sociale cantonale.

Renseignements fournis par le canton du Valais:

Simon Darioli, chef du Service de l'Action sociale, tél. :+41 27 606 48 55
e-mail : simon.darioli@admin.vs.ch

Renseignements fournis par l'OFS

Corinne Pfeuti, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 32 71 36317,
e-mail : corinne.pfeuti@ bfs.admin.ch
Norbert Riesen, OFS, chef de la Section Aide sociale, tél.: +41 32 71 36578
e-mail : norbert.riesen@ bfs.admin.ch

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@ bfs.admin.ch

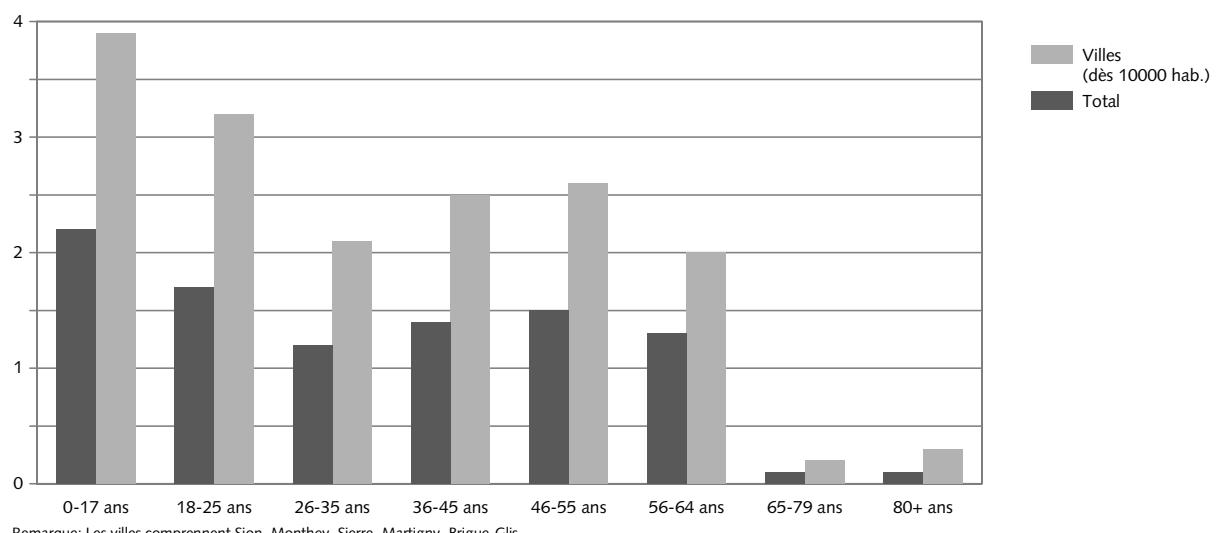
Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@ bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 - Protection sociale>

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

Taux d'aide sociale par classe d'âge, Canton du Valais 2007

G 1

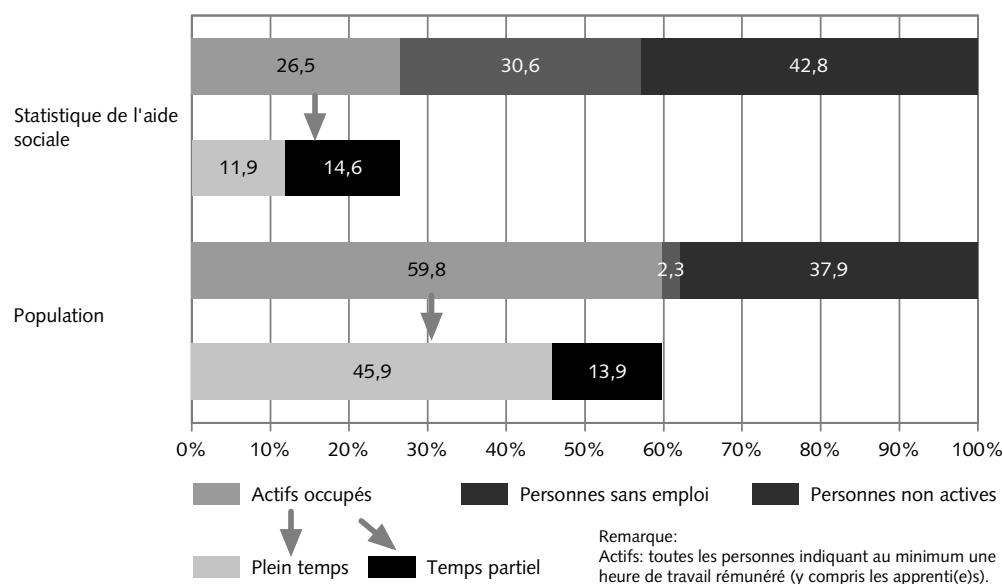


Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2007, ESPOP 2006

© OFS

Situation d'activité et taux d'occupation des bénéficiaires de l'aide sociale dès 15 ans, Canton du Valais 2007

G 2

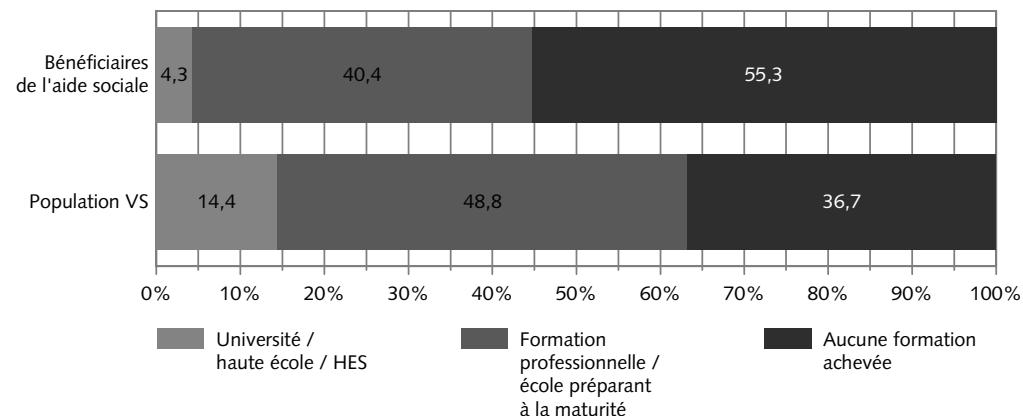


Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2007, Recensement de la population 2000

© OFS

Formation achevée la plus élevée des bénéficiaires de l'aide sociale dès 18 ans et de la population du même âge, Canton du Valais 2007

G 3



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2007, Recensement de la population 2000

© OFS

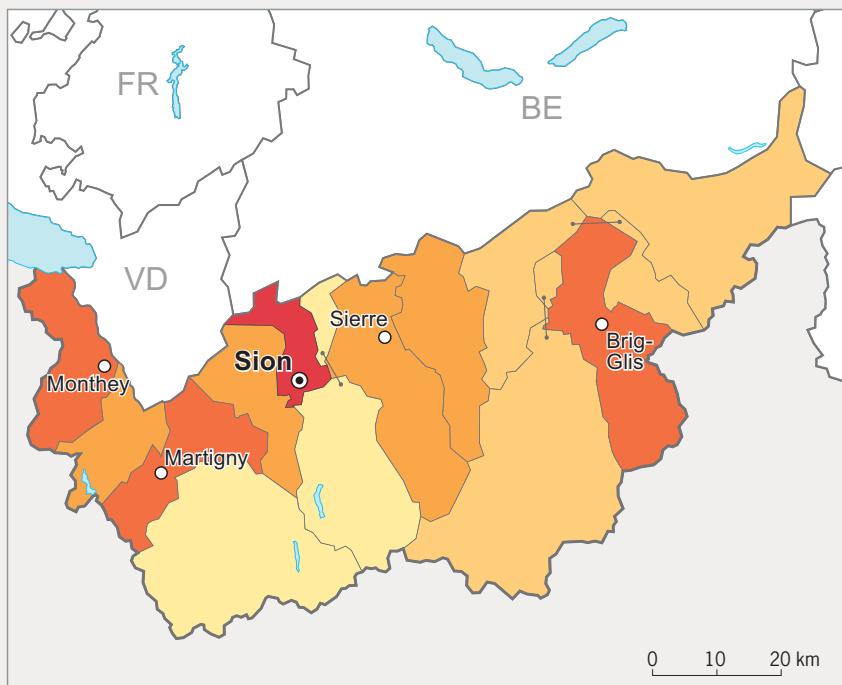
Taux d'aide sociale dans le canton du Valais (par district), en 2007

C1

Taux d'aide sociale

- $\geq 2,0$
- $1,6 - 2,0$
- $1,1 - 1,5$
- $0,6 - 1,0$
- $< 0,6$

Canton: 1,4



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2007

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2009